

Lancement de la Facilité africaine de financement des infrastructures pour renforcer la souveraineté financière du continent

Addis-Abeba, Éthiopie, 18 février 2026 — Les Chefs d'État et de gouvernement africains ont officiellement lancé, le 14 février 2026, la Facilité africaine de financement des infrastructures (AIFF), une plateforme coordonnée et pilotée par l'Afrique, conçue pour accélérer la préparation et la facilitation du financement de projets d'infrastructures transfrontaliers prioritaires alignés sur l'Agenda 2063.

Le lancement a eu lieu lors du troisième Dialogue présidentiel de haut niveau de l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AAMFI), organisé en marge du 39^e Sommet de l'Union africaine sous le thème : « **Renforcer l'architecture financière de l'Afrique pour financer l'Agenda 2063** ».

Placée sous le patronage de **S.E. John Dramani Mahama**, Président de la République du Ghana et Champion de l'Union africaine pour les institutions financières de l'UA, la rencontre a réaffirmé l'engagement de l'Afrique à traduire sa souveraineté financière en mécanismes opérationnels capables de mobiliser des capitaux de long terme à grande échelle.

L'Agenda 2063 continue de faire face à des contraintes de financement liées à la fragmentation des marchés de capitaux, au coût élevé du capital, à la faiblesse des financements à long terme et à une dépendance persistante vis-à-vis de systèmes financiers extérieurs ne reflétant pas pleinement les réalités de développement du continent. Dans ce contexte, les dirigeants africains ont souligné la nécessité de renforcer les institutions financières multilatérales africaines existantes tout en accélérant l'opérationnalisation des institutions financières de l'Union africaine.

« L'Afrique dispose de réserves de capitaux domestiques dépassant 2 500 milliards de dollars. Le défi ne réside pas dans la disponibilité du capital, mais dans notre capacité à l'orienter stratégiquement vers les infrastructures, l'industrialisation et la création d'emplois afin de concrétiser l'Agenda 2063 et la Zone de libre-échange continentale africaine », a déclaré le Président Mahama.

Il a insisté sur l'importance de réduire la dépendance à des systèmes de financement fragmentés qui évaluent mal le risque africain, appelant à une architecture financière continentale cohérente capable de soutenir durablement le développement de l'Afrique.

Représentant la Commission de l'Union africaine, **S.E. Mme Francisca Tatchouop Belobe**, Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minerais, a réaffirmé l'engagement de l'UA :

« Le lancement de l'AIFF illustre de manière éclatante ce qui peut être accompli lorsque la volonté politique s'allie à la coordination institutionnelle. Nous sommes convaincus que cette

facilité contribuera significativement à combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique, estimé à environ 221 milliards de dollars par an entre 2023 et 2030. »

Dans son allocution d'ouverture, **Samaila Zubairu**, Président Directeur Général de l'Africa Finance Corporation (AFC) et Président sortant de l'AAMFI, a souligné l'importance d'un déploiement coordonné du capital africain :

« L'Alliance des institutions financières multilatérales africaines représente plus de 70 milliards de dollars d'actifs consolidés, œuvrant collectivement pour réduire les déficits de financement du commerce, de l'investissement et du développement en Afrique. Notre action conjointe est essentielle pour mobiliser les ressources nécessaires à des infrastructures transformatrices et à l'intégration régionale. »

Il a rappelé que les ambitions de développement du continent exigent une mobilisation disciplinée du capital, une mise à l'échelle des financements et un alignement institutionnel renforcé.

Dr George Elombi, Président et Président du Conseil d'administration d'Afreximbank, a déclaré :

« La Facilité africaine de financement des infrastructures vise à combler l'écart persistant entre l'approbation politique et l'exécution financière des projets. Trop de projets échouent non par manque de pertinence, mais en raison d'une préparation insuffisante ou d'une structuration inadéquate. En mutualisant expertise, bilans et cadres de gestion des risques, cette facilité permet de passer d'interventions fragmentées à un système cohérent capable de mobiliser des capitaux à grande échelle. »

Dr Corneille Karekezi, Directeur général de l'Africa Reinsurance Corporation et futur Président de l'AAMFI, a mis en avant la collaboration institutionnelle :

« Le financement du développement de l'Afrique doit reposer sur la coopération et l'innovation. En partageant stratégiquement les risques et en mobilisant des capitaux publics et privés, nous pouvons bâtir un écosystème financier résilient au service de la croissance industrielle et des infrastructures. »

Le dialogue a souligné que, malgré une forte volonté politique, les projets d'infrastructures se heurtent souvent à des contraintes dès la phase de préparation, notamment un financement insuffisant, des politiques régionales fragmentées et une coordination limitée.

Un moment clé de la rencontre a été le lancement officiel de l'AIFF, créée dans le cadre d'un accord de coopération entre AUDA-NEPAD et l'AAMFI. Cette facilité fournit un mécanisme africain structuré pour accélérer la préparation des projets et faciliter les échanges indicatifs relatifs à leur financement.

Dans une autre avancée majeure, la République du Cameroun a procédé au dépôt officiel de l'instrument de ratification du Protocole et des Statuts du Fonds Monétaire Africain (AMF),

renforçant les efforts visant à promouvoir la stabilité macroéconomique et la coopération financière entre États membres.

À propos de l'Alliance des institutions financières multilatérales africaines (AAMFI)

L'AAMFI, également appelée Africa Club, est une coalition d'institutions financières multilatérales africaines, lancée en février 2024 en collaboration avec la Commission de l'Union africaine.

Elle regroupe douze institutions représentant un bilan cumulé de plus de 70 milliards de dollars et promeut la coordination, l'action collective et la mobilisation de capitaux africains afin de renforcer l'architecture financière du continent et soutenir un développement durable conforme à l'Agenda 2063.